

TERME DE REFERENCE CONSTRUCTION NOUVEAU PYLONE UNICEF-BUNIA

Titre	CONSTRUCTION NOUVEAU PYLONE UNICEF-BUNIA
Objectif	Construction et montage d'un pylône autoportant de trente mètres (30m) avec une balise crépusculaire, un système de protection paratonnerre ainsi qu'un nouveau socle d'encrage avec quatre bases
Lieu des travaux	UNICEF-BUNIA
Durée estimative des travaux	14 jours
Date de début/Fin	9 au 23 Décembre 2024
Type de Contrat	Contrat Institutionnel de service
Cout Estimé en \$ US	
Rapporter au	Sr ICT Associate

Contexte

Le Bureau de l'Unicef à Bunia recherche une entreprise spécialisée pour la fabrication et l'installation d'un pylône autoportant de 30 mètres à installer dans son nouveau bureau situé au quartier LUMUMBA, Avenue du boulevard de Libération, bloc 23, à gauche du Complexe Sportif EPO-Ville, en diagonale du bureau de la Commune de Mbunya (1°32'47"N 30°14'55E)

I. Spécifications techniques du pylône.

Le pylône doit être autoportant, équipé d'une balise de signalisation et d'un paratonnerre relié au système de mise à la terre du Bureau. Il mesurera 30 mètres de hauteur et sera de type AZ en treillis, fabriqué en acier haute résistance galvanisé à chaud, avec des assemblages vissés. Il reposera sur trois pieds de 1,3225 m² (1,15 m x 1,15 m) de surface et 2,3 mètres de profondeur.

Le prestataire doit prendre en compte les conditions climatiques et environnementales de Bunia, qui connaît des précipitations annuelles moyennes de 313 mm et un sol sablo-argileux dans un climat tropical humide.

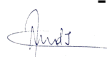
1. Composition métallique

- Tuyaux de dimension de 1" x 3 m pour les 10 segments à 3 pieds
- Tuyaux de dimension 1/2" x 30 cm pour traverses
- Tuyaux de dimension 1/2" x 47 cm pour Zigzag et équilibreurs
- Tuyaux de dimension 1/2" x 30cm pour les jonctions
- Plaque métallique d'épaisseur 10 mm x 2 pour la base et la structure d'encrage
- Boulons et écrous M16 pour fixation de la base et structure d'encrage
- Boulons et écrous M13 pour la fixation des points de jonctions entre segments du pylône
- Boulons et écrous M10 la fixation des équilibreurs entre segments

2. Armature armée (1 m2/2 m):

Les armatures armées constituent le massif fer et béton qui vont servir les différentes bases du pylône.

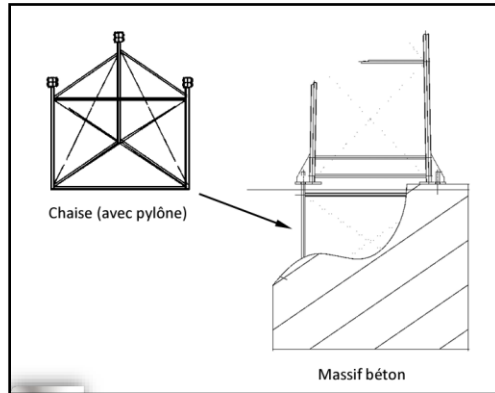
- Barre de 6
- Barre de 8
- Ciment
- Gravier
- Sable et bois
- Plaque de 10 mm minimum
- Fil a ligature 10 kg



PMK

AN

US



3. Balise de Signalisation

Le balisage diurne doit contenir la peintures R/B) et les accessoires d'après l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile. La balise nocturne doit posséder un interrupteur crépusculaire et tous les accessoires y afférents de sorte que quand l'obscurité arrive la balise commence à fonctionner normalement.

4. Protection de mise à la Terre

Le pylône doit posséder un paratonnerre PDA avec un point de capture connecté au système de mise à la terre au moyen d'un fil en cuivre au minimum de 25mm². Le câble de terre doit être en cuivre de dimension 70mm² avec 4 piquets de terre en cuivre pur d'un mètre de longueur. Le système de protection contre la foudre doit posséder un dispositif d'enregistrement d'incidents (foudre).

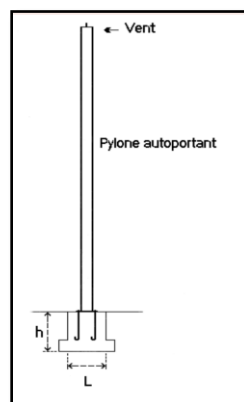
5. Caractéristiques du pylône et sa base

Le pylône aura trois bases rectangulaires de 90 cm de pourtour. Il doit comporter 10 segments de 3 m qui seront montés les uns sur les autres.

Le premier segment reposera sur le socle d'encrage triangulaire avec une plaque de 10mm d'épaisseur. La crête de cette dernière aura aussi une plaque avec des points de fixation pour réceptionner la plaque de base du premier segment.

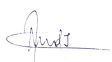
Le pylône étant autoportant, il aura un système de transport de câble soutenu au sol sur trois points en tenant compte des conditions météorologiques de la ville de Bunia, et des antécédents sismiques.

Une barrette de coupure doit être installée sur l'un de ces trois bases afin de connecter le câble en cuivre provenant du paratonnerre PDA au système de mise à la terre.



II. Lieu et Durée :

Le prestataire aura à réaliser ce travail dans la ville Bunia, dans la province de l'ITURI au Bureau de l'UNICEF et devra débiter immédiatement après la signature du contrat. Le prestataire devra donc avoir les fournitures dans son stock. La durée souhaitable des travaux est de 14 jours après la signature du contrat.









III. Expérience professionnelle requise :

Le prestataire devra justifier son expertise en démontrant les preuves de ses prestations antérieures ainsi que les compétences de sa main d'œuvre pour des travaux qui nécessitent une expertise technique et professionnelle pour les exécuter suivant les règles de l'art.

IV. Processus et méthodes d'évaluation :

#	Critères d'évaluation de l'offre technique	Max. Points
1.	Preuve d'expériences en exécution des marchés similaires (attachez obligatoirement) : Tableau récapitulatif des marchés similaires exécutés dans les 5 dernières années Copie de PV de réception définitif et/ou Attestation bonne exécution de chacun de marché similaire exécuté et cité ; De 5 marchés ou plus (20 points) ; de 3 à 4 marchés (15 points) ; 1 à 2 marchés (10 points) ; 0 marché (0 point)	20
2.	Description en détail de la construction du pylône avec appuis d'un schéma ou logiciel de simulation et fournir une garantie de 5 ans (voir l'annexe 1) : Si le fournisseur décrit bien en détail tous les matériels qui seront utilisés (10 points) Si le fournisseur attache un schéma du travail final (5 points) Si le fournisseur donne une garantie de 5 ans (5 points)	20
3.	Images avec description de tous les matériels comme décrits dans la description technique Liste des matériels avec spécifications technique et avec image comme demandé (20 points) ; liste de matériel sans image (10 points) ; Pas de liste de matériel avec image comme demandé (0 point)	20
4.	Calendrier de travail montrant les détails d'exécution proposés. Présence de calendrier détaillé (10 points), Pas de calendrier (0 point)	10
Total		70

La note minimale pour la préqualification technique est fixée à 70 points sur 100. Pour qu'une proposition technique soit jugée techniquement acceptable elle doit obtenir un score minimum de **49 points sur 70**. Les propositions techniques n'ayant pas obtenu le score minimum de 49 points ne seront pas considérées pour la suite du processus de sélection.

L'offre technique ne doit contenir aucune information sur les prix des services offerts. Toute information financière retrouvée dans une offre technique entraînera automatiquement son rejet.

1. Offre financière - 30pts :

Le coût de la prestation à proposer à l'UNICEF doit comporter tous les coûts que le prestataire attend engager pour la fabrication, l'installation et la main d'œuvre pour un nouveau pylône autoportant au Bureau de l'Unicef Bunia.

L'offre doit être libellée en dollars américains, hors TVA et comporter de manière claire :

- Coûts des matériels et accessoires ;
- Le coût de la main d'œuvre ;
- Autres dépenses ;
- Le montant total de la prestation ;

#	Désignation éléments de coût	Unité	Quantité	Prix unitaire en USD	Montant par ligne
1	Coûts des Matériels et Accessoires				
2	Main d'œuvre du prestataire				
3	Autres Coûts				
Montant total de la prestation en USD, HT/HTVA					

PMK

AL

HS

a. Détermination de la note financière des offres

La note maximale de l'offre financière est fixée à 30 points et sera déterminée comme suit :

$$\text{Note financière} = \frac{\text{Montant offre la plus basse}}{\text{Montant offre considérée}} \times 30$$

La note finale de chaque soumissionnaire sera calculée par addition de la note technique et de la note financière.

Le contrat sera signé avec le soumissionnaire qui a la meilleure note finale (note technique + note financière).

V. Questions sécuritaires et administratives :

- Le prestataire devra souscrire à une assurance de responsabilité civile pour ses employés pendant la période des travaux ;
- Le prestataire devra mentionner dans son offre financière la période de garantie offerte pour ces travaux et matériels fournis ;
- L'UNICEF souhaite une souscription d'assurance par le prestataire pour couvrir les éventuelles destructions partielles ou totales liées aux travaux du pylône ; la durée de la souscription sera de deux ans à compter de la date de remise des travaux ;
- Les réserves formulées par l'UNICEF lors de la réception de l'ouvrage devront être levées dans un délai défini de commun accord avec le prestataire ;
- Le prestataire devra effectuer une visite d'inspection de son installation et travaux une fois tous les trois (03) ans.

VI. Gestion de Projet :

Ce projet sera géré et supervisé par le Senior ICT Associate basée à Bunia

VII. Echancier de paiement :

Le paiement sera effectué endéans les 30 jours après la remise définitive des travaux au Bureau de l'UNICEF.

Annexe 1 : Cadre de devis[Annexe 1 Cadre de devis](#)

Préparé par : **Josée MAHESHE**

Josee Maheshe

29-11-2024

Snr ICT Associate

Revu par : **Primus NJUH KUM**

Primus Njuh III Kum

29-11-2024

Supply & Logistics Manager

Approbation 1 : **Aguibou OUSMANE NDIAYE**

Aguibou Ndiaye

29-11-2024

Chief, ICT4D and Innovation

Approbation 2 : **Hela SKHIRI**

Hela Skhiri

29-11-2024

Chief Field Office